



Les énergies au cœur de la compétitivité

jeudi 5 avril 2012, par [lpe](#)

Conviés par le Pôle des Éco-Industries, le 20 mars dernier aux Ruralies, des représentants d'entreprises et de collectivités, ont assisté au 1er des « Rendez-Vous du Pôle » sur les énergies.



Le président Jacques Barbier a souligné la mission prépondérante du Pôle au service des entreprises, de la recherche et de la formation, afin de contribuer à la diminution des gaz à effet de serre. L'accompagnement du développement économique lié à ce thème doit se faire par l'exploration de procédés innovants, par l'utilisation des énergies renouvelables et par les économies d'énergie.

Faire émerger un projet innovant en énergies renouvelables

Guillaume Girard, chargé de mission Énergies Renouvelables, a mis en avant que le contexte était globalement favorable aux énergies renouvelables. Ce secteur peut offrir des opportunités aux entreprises régionales grâce à l'innovation, aussi bien pour des projets de production que pour le développement de nouvelles techniques industrielles.



Avec un contexte économique en pleine évolution, l'innovation dans les énergies renouvelables doit permettre :

- de créer d'une nouvelle activité ;
- d'ouvrir sur de nouveaux marchés ;
- de diversifier pour un nouveau relais de croissance ;
- de convertir une activité existante face à un déclin économique prévisible.

Le Pôle propose ainsi à ses adhérents de les accompagner dans leur démarche d'intégration des énergies renouvelables au regard de leur activité : pré-diagnostics, études d'opportunité, aide à l'émergence de projets innovants ...

Faire appel au Pôle a l'avantage d'offrir une vision qui ne soit pas uniquement centrée sur les énergies renouvelables, mais qui prend en compte ses autres compétences notamment en matière d'éco-conception et d'écologie industrielle.

L'expérience d'Éco-Cinétic, créateur d'hydroliennes

Frédéric Mourier, responsable d'Éco-Cinétic est venu illustrer les propos de Guillaume Girard en relatant l'historique de son entreprise.



« Notre expérience est partie d'un cheminement simple : techniciens et passionnés de voile, nous avons voulu mettre à profit la force des courants pour créer de l'énergie et aussi remettre au goût du jour des procédés anciens (roues des moulins ...) avec des technologies nouvelles. L'hydrolienne que nous avons baptisée Hydroomel consiste donc à produire du courant, produit par les fleuves, les rivières, les océans.

Nous avons installé la 1ère hydrolienne à Tonnay-Charente en avril 2011, mais avant cet aboutissement, nous avons travaillé avec le Pôle des Éco-Industries et l'ADIT Poitou-Charentes pour mieux cibler notre marché, identifier nos concurrents directs, identifier nos besoins ... c'est cette aide précieuse qui a permis de recentrer notre projet. »

Comment améliorer la compétitivité de votre entreprise par la maîtrise de l'énergie ?

En deuxième partie, Nicolas Rolle-Milaguet, chargé de mission Efficacité Énergétique a rappelé le contexte énergétique avec l'évolution des réglementations nationales ou européennes. Il a mis l'accent sur l'augmentation du coût de l'énergie dans les années à venir. Les entreprises seront directement impactées, ce qui pourra entraîner un problème de compétitivité pour certaines.

« L'énergie la moins chère étant celle que l'on ne consomme pas », Nicolas Rolle-Milaguet a proposé aux participants de mener des actions en commençant par un inventaire des postes consommateurs, des volumes consommés et par un chiffrage détaillé des coûts énergétiques.

Le Pôle des Éco-Industries va ainsi proposer à ses adhérents un pré-diagnostic gratuit et, pour aller plus loin, des études énergétiques sur les process industriels, voire une aide à la mise en place d'un système de management de l'énergie.

La consommation d'énergie maîtrisée, facteur de développement : l'exemple de FUTURAMAT

FUTURAMAT a été créée en 2005 par essaimage du centre de recherche VALAGRO. L'entreprise produit des bioplastiques conçus à base de matières végétales (blé, bois) pour différentes applications industrielles. Pour Sandra Martin, la gérante de FUTURAMAT, *« la protection de l'environnement est un facteur de compétitivité, et non une contrainte. »*



Trois procédés principaux constituent son process de fabrication et ils sont la source essentielle de sa consommation d'énergie. Il s'agit du séchage, de l'extrusion et du granulage qui sont nécessaires à la fabrication de ses bioplastiques.

Après une étude et des mesures en atelier, Nicolas Rolle-Milaguet a mis en place une grille d'analyse des consommations énergétiques ce qui a permis à FUTURAMAT d'analyser divers paramètres de consommation et donc d'isoler ses coûts énergétiques par produit.

Bien que cette analyse soit en lien direct avec la gestion de l'entreprise, Sandra Martin confie que cette méthode lui a permis également de renforcer son argumentaire commercial en tant qu'entreprise engagée dans les éco-produits et éco-procédés.

Plus : <http://eco-industries.poitou-charentes.fr>

Aussi : www.adit.fr, www.ecocinetic.fr et www.futuramat.fr

Publi-reportage